



MAIRIE de BARC

-----27170-----

COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 4 novembre 2021, 19h00
Sous la présidence de Mme Jocelyne HEURTAUX, Maire

ETAIENT PRESENTS :

M. Mmes : Christophe JUIN, Claire MOREIRA, Jean-Pierre FOSSET, Muriel TROGNON, Céline ALLAIN, Antoinette LERIGOLEUR, Marie GOMBERT, Olivier THIERRY, Didier DORCHIES, Sébastien GREMONT, Katia MAITRE-LEBLOND, Alexandre PORTE

ETAIT ABSENT EXCUSE :

M. Frédéric LOERCH

Monsieur Alexandre PORTE a été élu secrétaire.

Ordre du jour :

- Convention d'adhésion à la mission conseil et assistance en recrutement sur poste permanent du centre de gestion de l'Eure
- Adhésion au service médecine du centre de gestion de la Fonction Publique Territorial de l'Eure
- Questions diverses :
 - Retour des commissions
 - Projets pour le plan de relance
 - CCAS : atelier des Petites Mains et Repas du CCAS
 - Information « Bulle d'air »
 - Divers

Convention d'adhésion à la mission conseil et assistance en recrutement sur poste permanent du centre de gestion de l'Eure

Le Centre de gestion de l'Eure, au-delà du champ d'intervention de ses missions obligatoires financées par le prélèvement d'une cotisation, et comme l'y autorise la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 relative à la fonction publique territoriale, développe au service des collectivités territoriales et établissements affiliés des prestations facultatives en vertu des articles 22 à 26-1 de cette même loi. La présente prestation est actuellement proposée dans le cadre d'un financement par la cotisation additionnelle.

La convention a pour objet de définir les modalités d'intervention de la mission conseil et assistance en recrutement sur poste permanent proposée par le CDG 27.

Madame le Maire propose au Conseil Municipal d'adhérer à cette nouvelle mission.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide :

- D'autoriser Madame le Maire à signer la convention susnommée avec le Centre de Gestion de l'Eure et ce, conformément aux modalités établies dans cette dernière.
- D'autoriser Madame le Maire à effectuer toutes formalités afférentes.

Adhésion au service médecine du centre de gestion de la Fonction Publique Territorial de l'Eure

Madame le Maire expose que la loi n°84-53 du 26 janvier 1984, modifiée, article 25 (2ème et 4ème alinéas) autorise les Centres de Gestion à passer des conventions pour l'exercice de

missions facultatives. Un service Médecine est proposé aux collectivités et établissements. Une convention portant sur les modalités d'exercice de la mission afférente doit être établie. Elle sera mise en œuvre dès signature par les parties.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré :

- autorise Madame le Maire à signer la convention à intervenir avec le Centre de Gestion de l'Eure
- autorise Madame le Maire à procéder à toutes formalités afférentes.

Questions diverses

- Subvention défense incendie

La subvention demandée à l'état et au département pour poursuivre la mise en œuvre de la défense incendie a été accordée pour un montant de 59 459 € sur un total estimé à 93 030 € HT.

- Commission école

L'école compte 139 élèves (52 maternelles et 87 primaires).

La commune étudie la possibilité de proposer une aide aux devoirs après l'école à 16h30. La CAF peut apporter son soutien.

- Commission travaux

Les travaux d'accessibilité et de modernisation de la salle polyvalente ont débuté le 3 novembre 2021 et devraient être achevés par l'entreprise à la fin de l'année. Des travaux de peinture seront ensuite à prévoir.

Un élagage des saules et peupliers à la mare de l'Eglise est à réaliser. Un devis sera présenté au prochain conseil municipal.

- Plan de relance

Le Département de l'Eure propose des subventions pour des projets portant sur différents thèmes. La commune souhaite proposer 3 projets :

- l'enlèvement des roseaux sur les mares de l'Eglise et Moraine,
- les travaux d'amélioration du bureau de la directrice de l'école
- la réfection du puits de la place du Mesnil, de la corniche de l'église et des joints de la salle des fêtes.

- C.C.A.S.

Les ateliers des Petites Mains auront lieu le 17 novembre et le 8 décembre pour les enfants de 4 à 7 ans. 21 enfants sont inscrits.

Le repas des aînés se tiendra le 14 novembre à partir de 12h à la salle des fêtes.

La distribution des colis se fera à la salle des fêtes le 19 novembre entre 15h30 et 17h et sera accompagnée d'un goûter.

- La fibre

La société Axione doit débiter les travaux de déploiement de la fibre fin novembre.

- Bulle d'air

L'Intercom propose de donner un temps de répit aux aidants, en facilitant l'emploi d'une personne de quelques heures à quelques jours. Un dossier est à remplir pour pouvoir utiliser le service « bulle d'air ».

- Prochain conseil municipal

Le prochain conseil municipal aura lieu le 16 décembre 2021.

A l'issue des questions diverses, Madame le Maire décide de clore la séance.

Le Maire,
Jocelyne HEURTAUX